

Vous pratiquez la marche à allure soutenue
et aimez randonner à plusieurs ?



Un défi
personnel à relever ?
Découvrez la
Marche d'Endurance !



MARCHE D'ENDURANCE



La marche d'endurance, qu'est-ce que c'est ?

La marche d'endurance, en allure libre ou contrôlée, s'apparente à la randonnée pédestre sur de longues distances. Marche sportive exercée le plus souvent en groupe par esprit de solidarité et de convivialité, elle demande des capacités physiques et mentales renforcées pour parcourir de nombreux kilomètres (un avis médical au préalable est souhaité).

Les brevets Audax® pédestres sont les épreuves homologuées se déroulant sur de longues distances (de 25 à 150 km). Ils s'effectuent en groupe sur route, chemin carrossable ou sentier, à une vitesse moyenne de 6 km/h.

Où pratiquer la marche d'endurance ?

Un réseau de clubs et

d'animateurs formés : la FFRandonnée propose la marche d'endurance dont la marche Audax® dans plusieurs départements. Nos clubs organisent toute l'année des marches longues distances ouvertes à tous et vous donneront les meilleurs conseils pour commencer cette activité et atteindre vos objectifs.

Comment trouver son club ?

Consultez le site de la fédération www.ffrandonnee.fr rubrique **Nous rejoindre / recherche avancée**. Choisissez une aire géographique et l'activité "La Marche à allure Audax®".

Pour plus d'informations : rubrique Randonner – Pratiques de randonnée – Marche d'endurance.



Intérêts & bienfaits

DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ET DE SOLIDARITÉ À PARTAGER

Une activité de groupe où s'entraident les marcheurs pour tenir de longues distances et où les moments de convivialité lors des ravitaillements sont appréciés par tous.

UNE ACTIVITÉ PRATQUÉE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Des capitaines de route encadrent la marche d'endurance pour garantir la sécurité des participants.